

Avis voté en plénière du 26 novembre 2014

La mixité des métiers

Déclaration du groupe des associations

Le regard porté sur la mixité des métiers s'est inscrit tout au long de notre réflexion dans une approche globale dépassant le seul champ professionnel pour mieux appréhender les enjeux et les freins attachés aux évolutions nécessaires pour progresser en la matière.

Le groupe des associations remercie le rapporteur pour cet état d'esprit qui, avant d'aborder le volet des moyens d'action pour faire bouger les acteurs et changer d'échelle, a permis d'identifier les blocages en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de liberté de choix d'orientation professionnelle.

Outre les dispositions prises par le Gouvernement et le législateur, force est de constater la part d'initiative qu'ont pris les acteurs de la société civile pour encourager la mixité des métiers. Artisans du bâtiment, associations et autres acteurs pourtant engagés sur des objectifs différents, œuvrent pour une promotion active de la mixité des métiers notamment au niveau de la formation initiale. En effet, les représentations en matière de compétences n'échappent pas aux stéréotypes de genre. C'est donc une culture et des mentalités qu'il faut faire évoluer.

Le groupe des associations estime que les préconisations de l'avis vont dans ce sens en proposant d'agir dans plusieurs univers, de l'école aux branches professionnelles, en passant par la Fonction publique. A cet égard, le groupe des associations souhaite mettre en évidence trois éléments particuliers.

Tout d'abord, l'avis considère que la campagne nationale d'information destinée au grand public associant les parties prenantes est un outil essentiel pour faire évoluer l'opinion et sortir des postures idéologiques. Une meilleure connaissance des réalités professionnelles des hommes et des femmes engagés respectivement dans des métiers dits « de femmes » ou « d'hommes » peut positivement contribuer à combattre les stéréotypes.

Ensuite, il estime que l'orientation est une étape cruciale dans la construction du parcours professionnel, de nature à faciliter l'entrée avec succès dans le monde du travail si le choix d'une formation initiale adaptée est en adéquation avec le projet de l'élève. En conséquence, la sensibilisation de tous les acteurs chargés de l'accompagnement des élèves dans la définition de leur projet de formation, aux effets des stéréotypes sexués sur le processus d'orientation est essentielle.

Enfin, il soutient l'idée de valoriser les actions déjà engagées par certaines branches professionnelles en faveur de la mixité des métiers pour promouvoir et essaimer les bonnes pratiques dans d'autres branches.

Plus généralement, pour atteindre l'objectif d'une égalité réelle, il conviendrait d'agir particulièrement sur les métiers dits féminins réputés non mixtes. C'est pourquoi le groupe des associations souligne l'intérêt d'une action ciblée sur les métiers de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale.

L'avis est convaincant. Il soutient l'idée que la mixité des métiers peut être une solution pertinente pour réduire les inégalités et faire évoluer les conditions de travail. La mixité des métiers répond aussi à un enjeu économique ne serait-ce que par l'élargissement du potentiel en matière de recrutement. D'où le travail accompli dont il faut féliciter le rapporteur et l'administration de la section.

Le groupe des associations a voté l'avis.